

# Tangente

---

## Auditions : Danses Buissonnières 2022

**Date limite d'inscription** : 21 février 2022

**Auditions** : mars ou avril 2022 (dates à venir)

### Critères d'éligibilité :

- Le/la candidat-e doit être domicilié-e au Québec ou bien s'engager à être présent-e à toutes les étapes jusqu'aux représentations;
- Le/la candidat-e doit être au début de sa carrière professionnelle en tant que chorégraphe;
- Le/la candidat-e doit faire preuve d'une démarche sérieuse et engagée;
- Le/la candidat-e doit présenter une de ses premières œuvres dans un contexte professionnel (3 ou moins);
- Le/la candidat-e doit avoir terminé sa scolarité professionnelle en danse contemporaine et être diplômé-e au moment de présenter – sauf pour les autodidactes;
- Les œuvres créées et/ou présentées dans un cadre scolaire sont acceptées (ex : Boomerang, Passerelle 840, Studio 7);
- Les extraits d'œuvres en cours de création ou achevées qui dépassent 10 minutes ne sont pas acceptés;
- Si vous êtes sélectionné-e, vous ne pouvez pas présenter votre œuvre ailleurs à Montréal avant les dates prévues à Tangente – si vous présentez une autre œuvre à Montréal, vous êtes tenu-e-s de nous en informer.

### Note 1 :

Le jury, à la lecture du curriculum vitae (CV) du/de la candidat-e, se donne le droit de refuser la candidature s'il considère que celui-le-ci a trop d'expérience.

### Procédures pour inscription aux auditions :

Remplir et envoyer le formulaire Word, accompagné de votre CV, au plus tard le 21 février 2022 à l'adresse courriel suivante : [db@tangentedanse.ca](mailto:db@tangentedanse.ca)

### Déroulement de l'audition :

Partie 1 : Présentation d'un extrait chorégraphique en studio devant les membres du jury (maximum de 10 minutes).

- Vous devrez présenter un extrait du projet d'un minimum de 5 minutes. Il n'est pas nécessaire de présenter un travail peaufiné, mais l'extrait devrait être assez clair pour transmettre votre vision au jury.

# Tangente

---

Partie 2 : L'entrevue (30 minutes)

- Le/la candidat·e devra expliquer son travail chorégraphique, son esthétique, son processus de création et de réalisation et les motivations profondes de son projet lors d'une entrevue d'une trentaine de minutes avec les membres du jury.

**IMPORTANT** : Tou·te·s les candidat·e·s recevront une réponse par courriel quelques semaines après la date de la dernière audition.

**Critères de sélection :**

- créativité, inventivité, originalité et vision artistique;
- clarté des idées et des intentions du projet et capacité de les articuler;
- justesse de l'interprétation et de la contribution artistique des concepteur·rice·s. Le/la chorégraphe sélectionné·e est libre de choisir les interprètes parmi des étudiant·e·s ou des professionnel·le·s (les interprètes peuvent danser dans plus d'une pièce).

Danses Buissonnières est un programme annuel de Tangente spécialement destiné aux chorégraphes en début de carrière, qu'ils/elles soient jeunes diplômé·e·s ou autodidactes. Plus qu'un tremplin professionnel pour la relève, le programme est l'opportunité d'une première étape professionnelle en danse contemporaine. C'est aussi la possibilité de vivre une expérience globale de production et de diffusion au cours de laquelle Tangente vous accompagne dans toutes les étapes de travail.

Les chorégraphes aspirant à faire carrière en danse contemporaine seront donc sélectionné·e·s avec soin après examen de leur projet et une audition par un jury de pairs composé de chorégraphes professionnel·le·s aux diverses visions artistiques. D'une **durée maximale de 10 minutes**, les 5 œuvres sélectionnées doivent être inédites et créées spécifiquement pour Danses Buissonnières.

Pendant 4 soirs d'affilée dans le cadre de sa programmation 2022-2023, Tangente présentera les œuvres dans l'Espace Vert de l'ÉDIFICE WILDER – Espace danse (entrée en salle le 28 septembre 2022, avec 4 représentations publiques du 8 au 11 octobre 2022). Tangente embauchera une coordonnatrice dédiée au programme Danses Buissonnières. Elle s'occupera de la préproduction, de la conception des éclairages, de la coordination technique générale et de la régie lors des représentations.

N.B. Danses Buissonnières n'est pas la seule façon d'être programmé·e à Tangente pour les chorégraphes émergent·e·s. Il est aussi possible de prendre rendez-vous directement avec un·e commissaire de Tangente. (Voir l'onglet Programmation – Soumettre un projet sur le site web de Tangente.)

Pour toute question ou information supplémentaire, communiquez par courriel avec [db@tangentedanse.ca](mailto:db@tangentedanse.ca)